

Cette fiche doit être associée à la fiche générale : « Troubles spécifiques des apprentissages »

Définition

Difficulté **durable et sévère** de l'apprentissage de la lecture et de l'acquisition de son automatisme chez des enfants :

- sans déficience intellectuelle
- régulièrement scolarisés
- indemnes de troubles sensoriels et/ou neurologiques
- vivant dans un milieu socio-culturel normalement stimulant.

Le diagnostic nécessite qu'il y ait un **décalage d'au moins 18 mois** dans les apprentissages en lecture/écriture. Cela signifie qu'on ne peut poser le **diagnostic de dyslexie qu'à la fin du CE1**.

La dyslexie est bien un trouble et non un retard de l'apprentissage de la langue écrite.

Exemple

Énoncé lu par un élève dyslexique de CE2	L'énoncé de départ
Monsieur etma damare novon deupari achameau nit. Ladisten cet deux 600 Km lavoix tureconssome 10 litr rausan quil aumaître. Ilfocon thé 18€ deux pé âge d'aux taurou tet 8€ dere papour désjeu néleumidit. Les sens kou tes 1€ leli treu ilpar ta 8 eureh. Kélai laconso mas siondes sans ? Quélai ladaipan setota lepour levoiaje ?	Monsieur et Madame Renaud vont de Paris à Chamonix. La distance est de 600 km et la voiture consomme 10 litres aux cent kilomètres. Il faut compter 18€ de péage d'autoroute et 8€ de repas pour déjeuner le midi. L'essence coûte 1€ le litre. Ils partent à 8 heures. Quelle est la consommation d'essence ? Quelle est la dépense pour le voyage ?

Les 3 formes de dyslexie

		DYSLEXIE MIXTE	
		DYSLEXIE PHONOLOGIQUE	DYSLEXIE DE SURFACE
Voie atteinte		Voie phonologique : difficultés à appliquer le code de la conversion grapho-phonémique (inversions, ajouts, confusions...)	Voie lexicale : l'accès au sens est perturbé. Absence d'orthographe d'usage. Confusions d'orientation des signes (p/q, u/n, b/d...)
Manifestations des troubles	Lecture	Mots nouveaux pour le lecteur et non-mots (mots inventés)	Mots irréguliers (femme, monsieur...)
	Écriture	Des erreurs non phonologiquement plausibles (le mot écrit ne correspond pas à la forme sonore annoncée). Globule → clopule Soucoupe → socoupe	Des erreurs phonologiquement plausibles (le mot écrit est mal orthographié mais correct du point de vue phonétique). Monsieur → meussieu Haricot → aricau
	Orthographe	Mots familiers : bien orthographiés Mots longs et rares : mal orthographiés	Orthographe d'usage difficile Commet des erreurs plausibles (fesai = faisait)

Repérage - dépistage - diagnostic

Le **repérage** d'un enfant dyslexique peut se faire à l'école (CP – CE1) au regard de certains critères.

L'enfant :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Semble distrait• Ne se souvient pas de ce qu'on lui a dit• Ne peut différencier des sons proches• Commet des erreurs surprenantes de lecture ou d'orthographe• Est intelligent• Est performant à l'oral, mais il peut exister un retard de parole et de langage• Surprend par certaines compétences• A des difficultés de copie• A une lecture lente, syllabée• A des difficultés de compréhension écrite | <ul style="list-style-type: none">• A une mémoire à court terme et long terme défaillante• Fait preuve de maladresse• A des difficultés d'orientation spatiale• Fait preuve de lenteur en lecture et en transcription• Présente des troubles du rythme• A des difficultés de concentration/attention• Présente une fatigabilité importante• Rature souvent son travail, ce qui traduit le désir de bien faire |
|--|--|

Le **dépistage** relève du médecin scolaire, du psychologue scolaire ou COPsy, des enseignants spécialisés.

Le **diagnostic** relève d'une équipe pluridisciplinaire : médecin spécialisé, psychologue et orthophoniste.

Les pistes d'adaptation pédagogique

Expliquer au reste de la classe la mise en place d'aménagements et d'outils (ne pas faire naître d'injustice).

1. La place de l'élève

Placer l'élève au milieu de la classe, mais pas vers les fenêtres (réverbération du son), devant en milieu de tableau.

S'assurer du regard (le langage n'est pas seulement à entendre, mais il est également à voir).

Expliquer à l'élève dyslexique que l'on sait qu'il a une difficulté particulière et que l'on va essayer d'en tenir compte (redonner de la confiance). Prendre en compte la parole de l'élève.

2. L'organisation de la classe

Indiquer le plan de la leçon.

Indiquer et utiliser l'emploi du temps de la demi-journée, de la journée, de la semaine.

3. Les consignes

Favoriser le calme et l'écoute dans la classe.

Empêcher toute autre activité pendant la consigne orale.

Donner une consigne à la fois.

Utiliser des mots-clés : chercher à travailler les mots importants et notamment les verbes des consignes et associer éventuellement des pictogrammes à ces verbes : cf www.isaac-fr.org (pour différents sites proposant des pictogrammes)

Aider à la planification des tâches, à la compréhension des consignes (ex : avant de ..., en 1^{er} il y a..., en 2nd ..., en 3^{ème} ...) et aider à la vérification, au retour sur l'activité (Que voulait-on obtenir ? As-tu obtenu ce que tu voulais ? Qu'as-tu fait en 1^{er}, en 2nd... ?)

4. La question de l'écriture, des documents

Privilégier la police 12 ou 14 (helvética, arial, verdana) et augmenter un peu l'interligne.

Accepter l'écriture en script si elle convient mieux à l'élève.

On peut acheter des feuilles transparentes de couleur qui vont servir de filtre, afin de tester ce qui convient le mieux à l'élève en terme de couleur. Il faut également réfléchir à la meilleure mise en page, la police de caractère la plus lisible, l'interligne le plus judicieux, la meilleure taille de police

Un bon logiciel : médialexie

Prévoir des documents avec une organisation spatiale simple (pas de mélange de textes, cartes, schémas...).

5. Les évaluations

Etre très au clair avec l'objectif qu'on évalue : l'écrit ou une notion, des connaissances... ?

Privilégier le contrôle des connaissances à l'oral plutôt qu'à l'écrit.

Réduire le nombre d'exercices : permettre à l'élève de se situer par rapport aux autres mais aussi par rapport à lui-même.

Raccourcir la longueur des productions écrites.

Compter les mots justes (en dictée).

Mettre en place des indices de progrès (ex : c'est bien écrit, j'ai réussi à te lire, c'est écrit phonétiquement, tu as écrit correctement ce mot...).

Pratiquer la double notation (une notation spéciale et une notation « ordinaire »).

Prendre en compte les auto-corrections de l'élève dans la notation.

Ne pas sanctionner l'orthographe (en histoire par exemple) quand ce n'est pas l'orthographe qui est évaluée.

Mettre à disposition un certain nombre de mots pour une production d'écrit (diminuer le coût cognitif de l'orthographe).

6. Les affichages

Développer des affichages individuels (sous-main...) et/ou collectifs sur lesquels l'élève pourra s'appuyer.

Ex :

L'élève prend le livre

Il prend le livre

L'élève le prend

Il le prend



7. Le travail à la maison

Apprendre à l'enfant à se relire et à apprendre ses leçons : qu'est-ce qui est important à retenir ?

Faciliter l'organisation du cartable de l'élève en utilisant par exemple un code couleur par matière qui se retrouve à tous les niveaux : feuilles, classeur, livre...).

Eviter la copie qui est source d'erreur. Utiliser des photocopies ou un cahier dupliqueur.

Utiliser la dictée à l'adulte ou le traitement de texte ou recourir à un logiciel de dictée vocale.

Accepter qu'un travail soit fait à l'oral au lieu d'être fait à l'écrit. Utiliser le MP3.

8. L'apprentissage de la lecture-écriture

Ne jamais faire lire l'élève à haute voix devant la classe.

Multiplier les jeux sur les différents éléments de la langue (mots, phrases, phonies, graphies...)

Augmenter le lexique orthographique :

- Chercher la base commune à des mots : barreau, barrage, barrer, barrette...
- Segmenter une forme dérivée : tour-nage, figu-ier...
- Chercher l'intrus : déjeuner, jeunesse, rajeunir, jeune...
- Compléter des phrases avec des mots (quand on bricole, on fait du ... bricolage), des pseudo-mots (celui qui panfe est un ... panfeur), des néologismes (quand on regarde, on fait du ... regardage...)
- Dériver des mots connus : fille -> fillette
- Comprendre l'affixe d'un pseudo-mot : un « mouteur » est un « petit moute » ou « celui qui moute » ?
- Faire épeler un mot à l'endroit puis à l'envers (utilisation de la mémoire de travail).

L'important est de mêler les informations auditives, visuelles, et même kinesthésiques : tracer une graphie dans un plateau rempli de sable, suivre le tracé d'une lettre réalisée en scratch ou sur les lettres visuo-haptiques des éditions de la Cigale, utiliser les gestes de la méthode Borel-Maisonny... pour faciliter la création d'une image mentale...

Il peut également être intéressant de se fabriquer des caches de toutes les tailles pour faciliter sans être perturbé par d'autres éléments le repérage de certaines zones (cache de lignes, de mots...).

Il serait souhaitable que toutes ces adaptations pédagogiques figurent dans un document écrit :

- Synthèse de l'équipe éducative
- Et/ou PAI (la présence du médecin scolaire, du psychologue scolaire et de l'orthophoniste est essentielle)
- Et/ou PPS (MDPH) si d'autres compensations sont nécessaires (matériel pédagogique adapté, aide humaine...)

Selon la sévérité des troubles, la MDPH attribuera une éventuelle aide humaine (AVS) pour une quotité horaire donnée. Ses missions seront définies dans le cadre de l'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) pour déterminer la place et le rôle de chacun.

Bibliographie et sitographie

- Chevrier-Muller C. et Narbonna J. - **Le langage de l'enfant : aspects normaux et pathologiques**, Masson, 2007
- Estienne F. - **Exercices de manipulation du langage oral et écrit pour les dyslexiques et les dysorthographiques**, Masson, 2001
- **Prévenir l'illettrisme, Apprendre à lire avec un trouble spécifique du langage**, Direction de l'enseignement scolaire, 2003
- Adams MJ., Foorman BR, Lundberg I, Beeler T – **Conscience phonologique**, Accès, 2000
- <http://www.inshea.fr/> : ouvrages conseillés premier et second degrés et éditeurs d'ouvrages adaptés
- <http://ash.edres74.ac-grenoble.fr/IMG/tout74.pdf> : Les troubles du langage oral et écrit : comment les prendre en compte à l'école ?
- http://ash.edres74.ac-grenoble.fr/IMG/plaquette_2nd_degre_2007-2.pdf Les troubles du langage oral et écrit : comment les prendre en compte dans le second degré ?